

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 10 novembre 2014 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy
M. Paul Audet
Mme Lise Gosselin

Mme Manon Roy
M. Gilles Deshaies
M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice-générale, secrétaire-trésorière est aussi présente.

2014-11-250 Ouverture de la session

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 heures.

Adoptée.

2014-11-251 Adoption de l'ordre du jour du 10 novembre 2014

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

2014-11-252 Dispense de lecture du procès-verbal du 6 octobre 2014

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 puisque tous les élus en ont pris connaissance.

Adoptée.

2014-11-253 Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2014

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2014.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

AFFAIRES NOUVELLES

2014-11-254 Dépôt des états financiers au 31 octobre 2014

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement de confirmer le dépôt des états financiers au 31 octobre 2014, dont chaque élu a reçu copie.

Adoptée.

2014-11-255 Dépôt du rapport du maire

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Manon Roy
Et résolu unanimement de confirmer le dépôt du rapport du maire M. Daniel Talbot, dans les délais requis par la loi.

Adoptée.

2014-11-256 Nomination d'un pro-maire

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gilles Deshaies
et résolu unanimement que M. Gaétan Lapointe, soit nommé pro-maire pour les prochains six mois.

A ce titre, M. Gaétan Lapointe, remplacera le maire Daniel Talbot en son absence.

Adoptée.

2014-11-257 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement de confirmer que tous les élus procéderont au dépôt de leurs déclarations des intérêts pécuniaires dans les délais requis par la loi.

Le Ministère des Affaires Municipales sera informé du dépôt des ces déclarations.

Adoptée.

2014-11-258 Renouvellement entente-incendie 2015

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
et résolu unanimement de renouveler l'entente-incendie pour l'an 2015.

Étant donné l'étude actuellement en cours avec le Ministère de la Sécurité Publique, il est convenu de renouveler pour une période de 12 mois en attendant les résultats de ladite étude.

La Ville de Disraeli nous offre donc de renouveler cette entente au même prix que 2014, soit 51,715.00\$ majorée selon le taux de l'indice des prix à la consommation pour l'année 2014, qui sera disponible en décembre prochain.

Adoptée.

2014-11-259 Offre de Biolab: Tests d'eau

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gilles Deshaies
et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Biolab, pour le service des analyses de laboratoire pour les tests d'eau exigés pour notre puits municipal.

Cette offre pour les analyses d'un an, s'élève à \$624.00 plus taxes, auquel il faut ajouter des frais de transport de \$12.00 par analyse.

Adoptée.

2014-11-260 Offre de service: Ecce Terra, arpenteurs

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de la firme d'arpenteurs Ecce Terra, pour la réalisation d'un plan montrant les emprises du Rang B & C sur une longueur approximative de 800 mètres à partir de la Route 263.

Cette offre s'élève à \$1,600.00 et les travaux pourraient être exécutés cet automne. Ce travail est requis préalablement à la réalisation de travaux d'excavation et de rechargement sur une section dudit rang.

Adoptée.

2014-11-261 Nomination d'un représentant patrouille nautique

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement que M. Paul Audet soit nommé comme représentant de la Municipalité de Ste-Praxède pour le comité de la patrouille nautique.

En conséquence, M. Paul Audet est donc autorisé à assister aux réunions dudit comité.

Adoptée.

14-11-262 Contribution Regroupement du Grand Lac St-François

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement que la municipalité contribue pour un montant de \$2,500.00 pour l'année 2015, au Regroupement pour la protection du Grand Lac St-François.

Adoptée.

14-11-263 Demande de don: Fête de Noël du comité des loisirs

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement que les membres du conseil accepte de faire un don de

\$400.00 au comité des loisirs pour la fête de Noël qui se tiendra le 14 décembre prochain.

Adoptée.

2014-11-264 Demande de don: Maison des Jeunes du Lac Aylmer

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu que les membres du conseil accepte de faire un don de \$75.00 pour la Maison des Jeunes du Lac Aylmer.

Adoptée.

2014-11-265 Adhésion à la F.Q.M.

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gilles Deshaies
et résolu unanimement que le conseil municipal demeure membre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2015.

Le coût de cette adhésion est de \$868.60 plus taxes et est payable en janvier 2015.

Adoptée.

2014-11-266 Informations: Virée Chemin Marjober-Giroux

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Lise Gosselin
et résolu unanimement que les élus confirment être avisés que Construction Réal St-Laurent, suite à une visite des lieux de l'intersection du Chemin Marjober et Giroux, croit qu'avec l'emplacement des bornes actuelles il sera possible que le camion de déneigement se retourne adéquatement.

Une correction sera envisagée , le cas échéant, à la fin de la saison hivernale.

Adoptée.

**2014-11-267 Réclamation subvention au Ministère des Transports
Amélioration du réseau routier**

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de \$9,000.00 conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée.

2014-11-268 Offre pour un copieur couleur Xerox

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Jean-François Roy

et résolu unanimement d'accepter l'offre de Xerox pour l'achat d'un copieur couleur, incluant un numérisateur, modèle Xerox Work Centre 7835.

Le prix soumis pour l'appareil s'élève à \$6,667.00 plus taxes. Aussi, un contrat de service, payable selon le nombre de copies réelles, sera conclu.

Mme Josée Vachon, directrice-générale, est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat à intervenir.

Adoptée.

2014-11-269 Offre de renouvellement: Contrat copieur Canon

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Lise Gosselin
et résolu unanimement de ne pas renouveler le contrat de copieur Canon, auprès de Mégaburo.

Adoptée.

2014-11-270 Résolution: Harmonisation de la réglementation municipale applicable par la Sûreté du Québec

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Manon Roy
et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Praxède participe à l'accord d'harmonisation de la réglementation municipale applicable par la Sûreté du Québec sur notre territoire.

Adoptée.

Informations: Étude environnementale, puits municipal

Les élus sont informés que notre étude environnementale phase 1, sera complétée sous peu par notre consultante en environnement, Mme Sylvie Lessard. Sur réception, ce rapport devra être acheminé à l'ingénieur au dossier afin qu'il soit joint à notre demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère de l'Environnement. Les honoraires prévus seront donc payés.

2014-11-271 Demande de certificat d'autorisation MDDELCC

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Jean-François Roy
et résolu unanimement que M. Daniel Lapointe, de la firme SNC Lavalin soit autorisé à présenter une demande de certificat d'autorisation, auprès du Ministère du Développement Durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour la réalisation des travaux de raccordement du puits municipal.

Si requis, la directrice-générale, secrétaire-trésorière, Mme Josée Vachon, est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Ste-Praxède, tous les documents requis par le MDDELCC.

Adoptée.

2014-11-272 Présentation au MDDELCC pour attestation de conformité des travaux "puits municipal"

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Praxède s'engage à transmettre du Ministère du Développement Durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques, lorsque les travaux faisant l'objet de la demande d'autorisation pour le projet de raccordement du puits municipal seront achevés, une attestation signée par l'ingénieur, M. Daniel Lapointe de la firme SNC Lavalin, quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

Si requis, la directrice-générale, secrétaire-trésorière, Mme Josée Vachon, est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Ste-Praxède, tous les documents requis par le MDDELCC.

Adoptée.

Informations: Budget 2015

Les gens présents sont informés qu'une séance extraordinaire pour l'adoption du budget est fixé au jeudi, 11 décembre 2014, à 18H30.

2014-11-273 Paiement des comptes au 10 novembre 2014

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés au 10 novembre 2014, laquelle s'élève à \$ 43,721.89.

Adoptée.

Josée Vachon, sec.trés, dir-gén. Je certifie que la Municipalité de Ste-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

Questions des élus et employés

Questions des personnes présentes

2014-11-274 Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement de lever cette séance régulière à 20:00 heures.

Adoptée.

M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice-générale
Secrétaire-trésorière

Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.